Ville de BORDEAUX

BORDEAUX mon quartier

Compte rendu

Réunion publique : état des lieux, place du marché des Chartrons

13 octobre 2026, de 17h à 19h
Halle des Chartrons

Participants présents : 16 participants (7 commerçants, 9 résidents de la place et ses alentours)

Elus présents :
Luc Pascal, maire adjoint de quartier
Hugues Saint-Georges, Conseiller municipal délégué auprès de Jean-François Cledel pour le commerce, les cafés, les hôtels et restaurants, les terrasses et l'artisanat.
Laure Compeyrot, élue de secteur des Chartrons

Administration :
Guillaume Mangane, Directeur de la mairie de quartier
Charifa Assad, Chargée d'animation territoriale
Bertille Libault et Laurène Lanvin, Chargées de mission participation citoyenne
Geoffrey Monin, directeur du cadre de vie et du domaine public
Denis Mayaud, responsable du service collecte et apport volontaire (Bordeaux Métropole)

Ordre du jour :

- Introduction du maire adjoint de quartier
- Restitution du questionnaire habitants
- ZOOM sur la collecte des déchets
- Mise en dialogue et conclusion

Introduction du maire adjoint de quartier

Après avoir remercié l'assistance, le maire adjoint de quartier a rappelé le fil de la concertation engagée depuis 2022 pour la place des Chartrons, marquée par l'élaboration d'une charte de bon fonctionnement avec les usagers en 2025.
La concertation s'est poursuivie à la fin des travaux en mai et juin 2026 par de nouveaux échanges avec les commerçants et les représentants de l'association C les Chartrons en amont de l'inauguration de la place le 1er juillet 2026.
Il a alors été décidé de mettre le fonctionnement de la place en test pendant 3 mois : juillet, août et septembre.
Cf. Présentation PowerPoint.

Restitution du questionnaire soumis aux habitants après les 3 mois de test

Le questionnaire sur l'aménagement de la place a recueilli les réponses de 32 habitants, abordant diverses thématiques telles que la propreté, le bruit, la convivialité, l'animation ou encore la végétalisation.
Cf. Présentation PowerPoint.

ZOOM sur la collecte de déchets

Le questionnaire destiné aux habitants intégrait un volet dédié à la collecte des déchets. En parallèle, une seconde enquête a été diffusée auprès des commerçants pour évaluer leurs attentes concernant les horaires et les fréquences de collecte.
Cf. Présentation PowerPoint.

Mise en dialogue :

Un temps de questions réponses avec les participants a été organisé.

Stationnement, Circulations et mobilités :

- **Est-il prévu de réaliser des places pour les personnes à mobilité réduite ? (Commerçant.e)**

La place des Chartrons possède aujourd'hui deux places pour les personnes à mobilité réduite : une à proximité des bornes pour le verre et une à côté de l'église. Le code de la route a changé : elles sont désormais matérialisées par des logos.

- **Est-ce que la place peut accueillir de nouveaux arceaux vélos ? (Commerçant.e)**

Une réflexion est actuellement engagée sur le stationnement des cycles et deux-roues motorisés. La question des motos pose problème sur la place et sous la halle, où le stationnement est interdit. Cette situation rend nécessaire l'installation d'arceaux dédiés, de préférence sur le cours Portal. Par ailleurs, la municipalité a pris note le besoin d'augmenter le nombre d'arceaux pour vélos et veiller à ce qu'ils soient implantés aux emplacements les plus pertinents.

- **Le stationnement des résidents est devenu de plus en plus complexe du fait notamment de la réduction des places et de l'instauration des nouvelles zones de stationnement : d'une rue à l'autre, la zone n'est plus**

la même et en tant qu'habitant, nous n'avons qu'une zone de stationnement autorisée. Un assouplissement de la règle pourrait avoir lieu en cas de travaux dans les rues (Cours Xavier Arnozan actuellement) ? De plus, le MetPark étant fermé pour travaux, cela ne facilite pas les stationnements dans le secteur. (Habitant.e)

La ville s'engage à ce qu'il n'y ait plus de de places de stationnement de supprimés dans la ville tant que les transports en commun ne seront pas à la hauteur des besoins de déplacement de ses habitants.
Le changement de zones de stationnement est récent. Jusqu'au mois d'août la ville était découpée en 2 zones de stationnement (rouge et verte) désormais il n'y en a plus qu'une seule aux conditions tarifaires unique et avec 30 min de stationnement gratuit par jour et quel que soit l'endroit de la ville.
Pour le stationnement résidents la ville était découpée auparavant en 26 zones et un habitant avait le choix d'en choisir deux pour son stationnement résident.
Maintenant il n'y a plus que 5 zones mais ils ne peuvent choisir qu'une seule zone ce qui pose le problème des personnes habitant à la frontière de plusieurs zones.
La remarque liée aux zones ainsi que sur l'assouplissement de la règle de stationnement sera remontée.

- **Aujourd'hui il y a un manque de places de stationnement sur la place et aux alentours. Il faudrait une mise en avant des de parking dans le quartier notamment en renommant le parking de la « Cité mondiale » en « Parking des Chartrons ». (Commerçant.e)**

Le parking de la Cité Mondiale est en travaux actuellement.
Le rebaptiser « Parking des Chartrons » accompagné d'une meilleure signalétique dans le quartier sont 2 bonnes idées afin de communiquer sur toutes les possibilités de stationnement.

<u>Propreté et gestion des déchets :</u>

- **Si les habitants et les commerçants ne s'accordent pas sur les modes de collecte, quelle est la suite prévue ? (Commerçant.e)**

Le dialogue se poursuit, car les résultats de la consultation des habitants ne sont qu'un constat de départ. Des aménagements demeurent tout à fait possibles, à l'image d'un changement de sens pour la rue Sicard ou de la mise en place de collectes le matin pour la place des Chartrons, tout en conservant la collecte du soir pour les habitants des rues adjacentes.
La gestion des déchets est assurée par Bordeaux Métropole avec un service pensé pour les particuliers, les professionnels qui le souhaitent peuvent souscrire à cette offre si elle correspond à leurs attentes sinon ils doivent souscrire un contrat de collecte avec un prestataire privé.
Un certain nombre de commerçants de la place y ont déjà recourt mais ils ne possèdent pas les mêmes opérateurs de collecte : un dialogue entre Commerçants / restaurateurs serait utile pour qu'ils s'accordent sur un opérateur de collecte commun afin de limiter les coûts et les passages de camions sur la place.

Cadre de vie, végétalisation et équipements publics :

- **Des arbres ont été plantés sur la place mais certains ne semblent pas avoir été arrosés. Qu'est-il prévu ? (Commerçant.e)**

Actuellement, trois des arbres plantés sont touchés par un champignon. Afin d'éviter tout risque de propagation de la maladie, leur remplacement aura lieu à l'automne, saison optimale pour effectuer cette intervention. Les autres arbres font quant à eux l'objet d'un arrosage régulier. Par ailleurs, l'aménagement paysager de la place ayant été confié à un prestataire extérieur, ce dernier assure le suivi et l'entretien de ses plantations pendant une durée de deux ans, le temps nécessaire à leur bon enracinement.

- **Les toilettes de la mairie ne sont plus ouvertes sur la place : des usagers de la place sont à la recherche de toilettes publiques. (Commerçant.e)**

Les toilettes situées sur la place ont toujours été rattachées à la Halle et accessibles uniquement par les usagers des évènements de la Halle au moyen d'une clé.
Depuis le lancement des travaux du bâtiment où se trouvaient ces toilettes, elles ne sont plus accessibles et de nouvelles toilettes ont été créées dans la Halle.
L'implantation de sanitaires publiques représentant un investissement important estimé à 50 000 € pour l'installation et 15 000 € de frais de fonctionnement annuels.
Une solution intermédiaire pourrait être envisagée. Celle-ci consisterait à encourager les commerçants locaux à adhérer au dispositif « ICI Toilettes », moyennant une contribution financière de la ville.

- **La remise à niveau de la place est une réussite : cela facilite l'accessibilité de la place. Une rénovation de l'église est-elle prévue par la municipalité ? (Habitant.e)**

En raison d'un contexte financier contraint, la rénovation de l'église ne figure pas, à ce jour, parmi les priorités d'investissement de la municipalité.

Vie économique, animations et sécurité :

- **Qu'est-il prévu suite à l'expérimentation des terrasses ? (Commerçant.e)**

Une expérimentation a été réalisée sur 3 mois, et cela se poursuit afin d'observer les évolutions possibles. La mairie est garante d'un bon équilibre entre les habitants et les restaurateurs de la place.

- **L'aménagement de la place a-t-il fait l'objet d'une promotion ? Serait-il possible de mettre en place une communication à ce sujet afin d'inciter un maximum d'habitants à venir et de leur faire découvrir, par la même occasion, les commerces de la place ? (Commerçant.e)**

Nous avons organisé une inauguration de la place le 1er juillet 2026 mais peu de personnes sont venues.

Un évènement et une animation initiée par les commerçants pourrait être envisagée et la mairie de quartier pourrait alors aider à la réalisation de cette action de promotion des commerçants de la place.

- **Remarque : Pour les commerçants de la place, les livraisons de marchandises s'effectuent sur le créneau de 6 h à 11 h. Un incident récent impliquant un parasol et un client s'est produit sans causer d'accident majeur ; néanmoins, un renforcement des contrôles sur l'emplacement des parasols durant ces horaires pourrait s'avérer nécessaire afin de prévenir tout nouveau risque. (Commerçant.e)**

- **Est-ce que des caméras peuvent être installées sur la place ou au niveau de l'église ? (Commerçant.e)**

La municipalité s'empare du sujet de la vidéoprotection dans l'espace public. Toutefois, l'installation de nouvelles caméras fait l'objet d'un arbitrage rigoureux, les interventions étant priorisées selon le niveau et la gravité des problématiques constatées sur chaque secteur.

Quelles propositions concrètes d'amélioration de la place ?

En petits groupes, habitants et commerçants disposaient d'un temps d'échange afin de proposer des pistes d'améliorations concrètes et réalisables pour la place.

Mobilité et stationnement :

- **Augmenter le nombre d'arceaux**. Emplacements suggérés : à l'emplacement des anciens composteurs partagés, de manière disséminée en petit nombre sur la place des Chartrons.
- **Stationnement automobile** : créer un parking silo pour accueillir les véhicules y compris les véhicules électriques.

Aménagement paysager et Cadre de vie :

- **Végétalisation** : renforcer la présence du végétal notamment en végétalisant le mur du Carrefour Market, établir un cahier des charges dédié à la végétalisation des terrasses commerçantes.
- **Gestion des sols et de l'eau** : jointer l'ensemble des pavés sur la place pour limiter les risques de chutes, installer une fontaine à boire.

Terrasses et commerces :

- **Harmonisation et sécurité des terrasses :** définir un code couleur pour les parasols des restaurants, remplacer les pieds des parasols par un carottage directement ancré dans le sol.
- **Gestion des déchets professionnels** : confier la collecte des déchets à un seul prestaire (Veolia par exemple).

Animation, éclairage et vie de la Halle :

- **Dynamisation de la Halle** : réorienter les activités sous la halle avec une programmation plus dynamique axée sur le spectacle plutôt que sur les expositions.
- **Eclairage public** : augmenter la puissance d'éclairage des guirlandes lumineuses.

Ville de BORDEAUX

bordeaux.fr

BORDEAUX mon quartier

Etat des lieux
Place du marché des Chartrons

Halle du marché des Chartrons | 13 octobre 2026

Ordre du jour

1. Introduction par Luc Pascal,
Maire adjoint de quartier *_15 min*

2. Restitution du questionnaire habitants *_15 min*

3. Zoom sur la collecte des déchets *_15 min*

4. Mise en dialogue et conclusion *_ 60 min*

1. Introduction par Luc Pascal, maire adjoint de quartier

Le dialogue citoyen

- **De 2022 à 2025 :** concertation sur le projet de la place puis réalisation des travaux
- **Juin à décembre 2025 :** Elaboration de la charte de bon fonctionnement de la place avec un panel d'usagers (commerçants/restaurateurs, habitants, associations, usagers)
- **D'avril à Juin 2026 :** rencontres des commerçants et des habitants sur la nouvelle implantation des terrasses.
- **1er juillet 2026** inauguration de la place
- **Octobre 2026** : Réunion Publique : bilan de la nouvelle place.

Le dialogue citoyen



Mise en application de la charte : décembre 2025

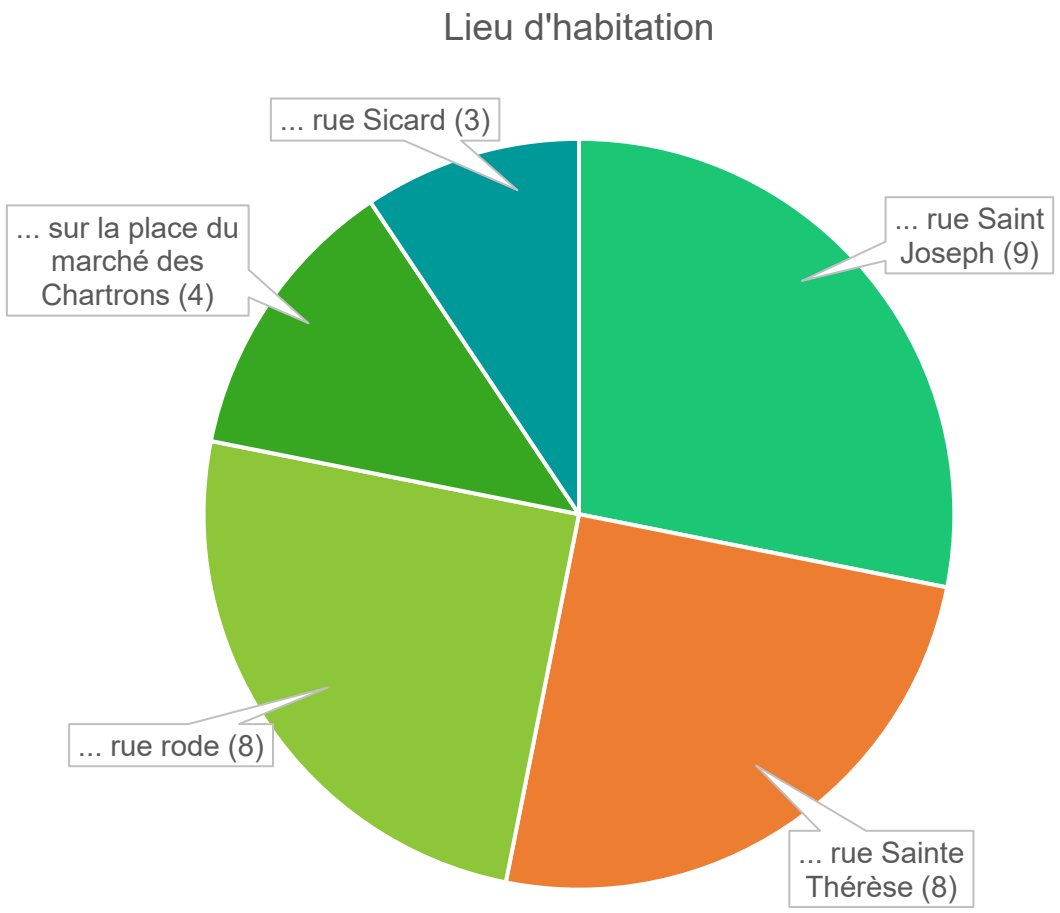
3 volets :
- Propreté et entretien de l'espace public partagé
- Régulation du bruit
- Les modalités de dialogue

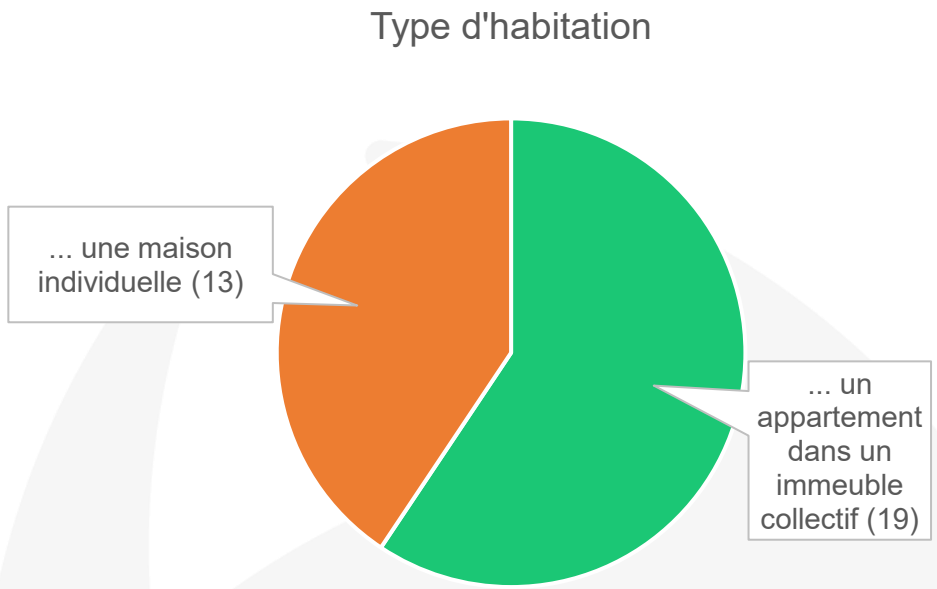
Consultation et échanges avec les restaurateurs et l'association des commerçants

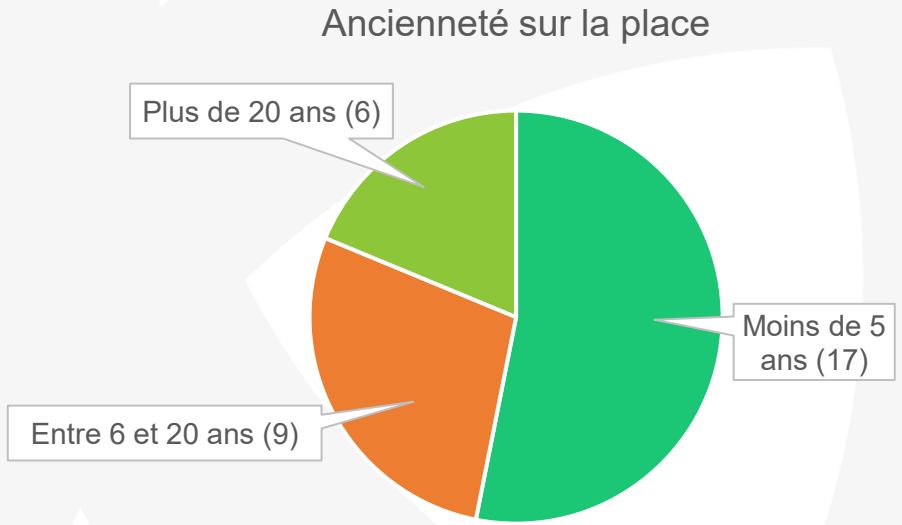
Mise en test du fonctionnement de la nouvelle place des Chartrons :
Juillet à septembre 2026

2. Restitution du questionnaire habitants

Résultat du questionnaire "habitant" : profil des 32 répondants

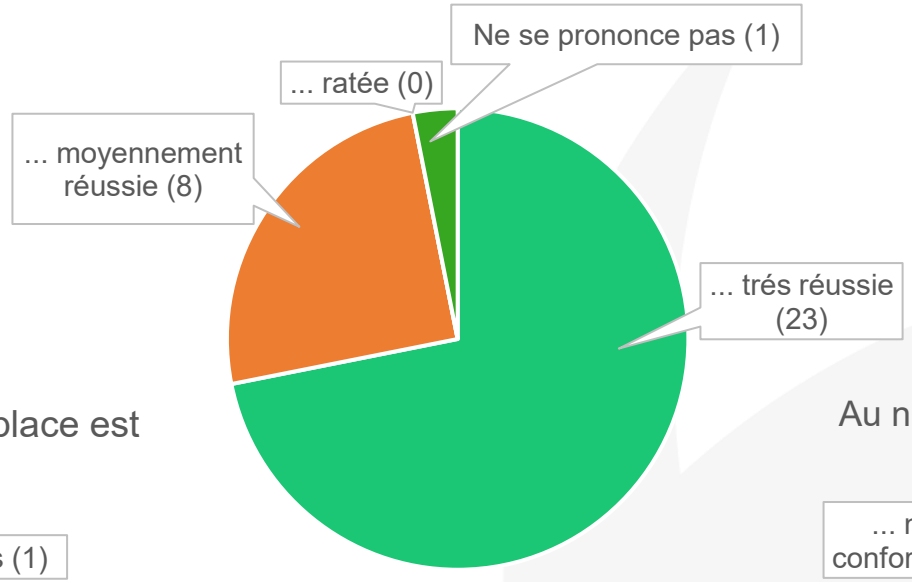






Résultat du questionnaire "habitant" :

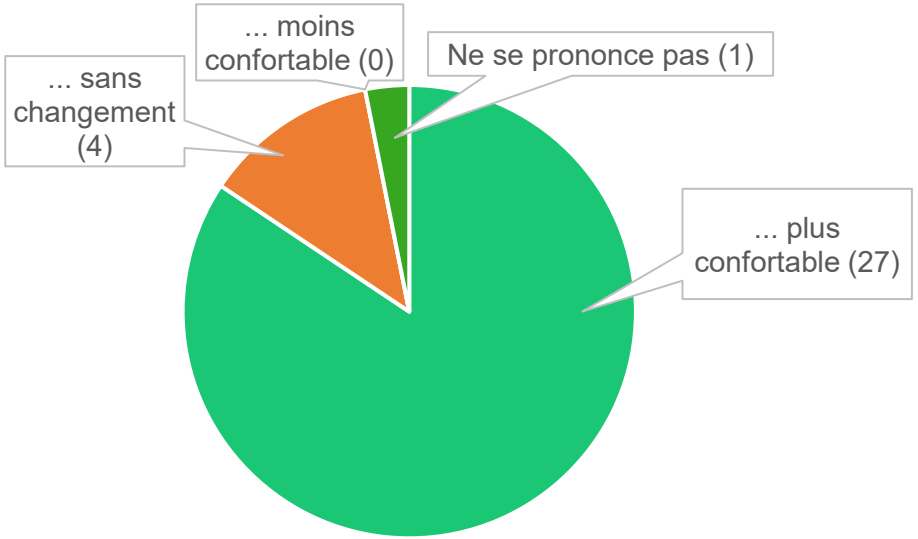
Au niveau **esthétique**, la place est ...



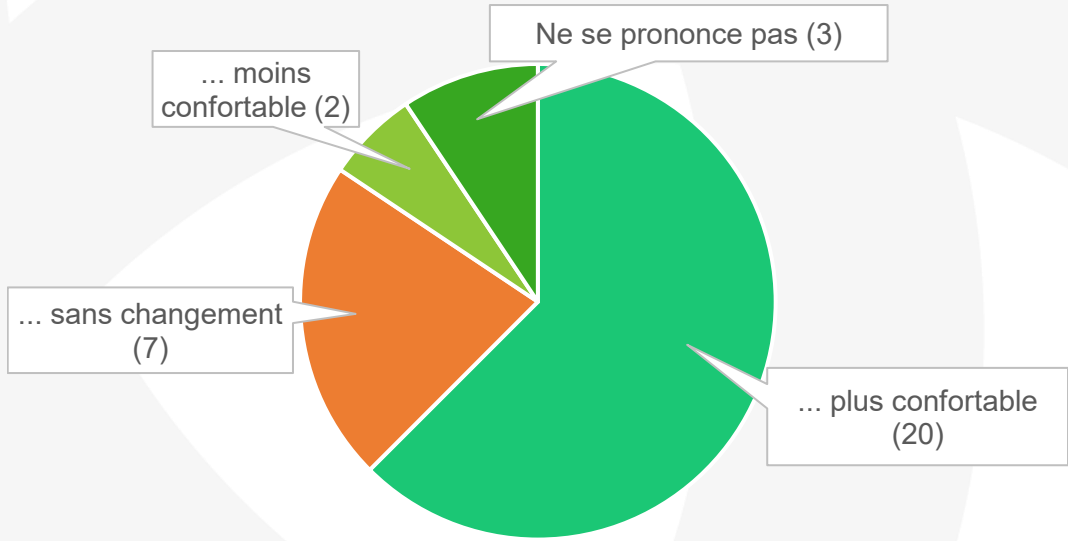
Verbatims :

- ***Manque d'accès handicapé (1)***
- ***Parcs à vélo non suffisant (3)***
- ***Impossible de circuler en voiture (3)***

Au niveau de **l'accessibilité piétonne**, la place est ...

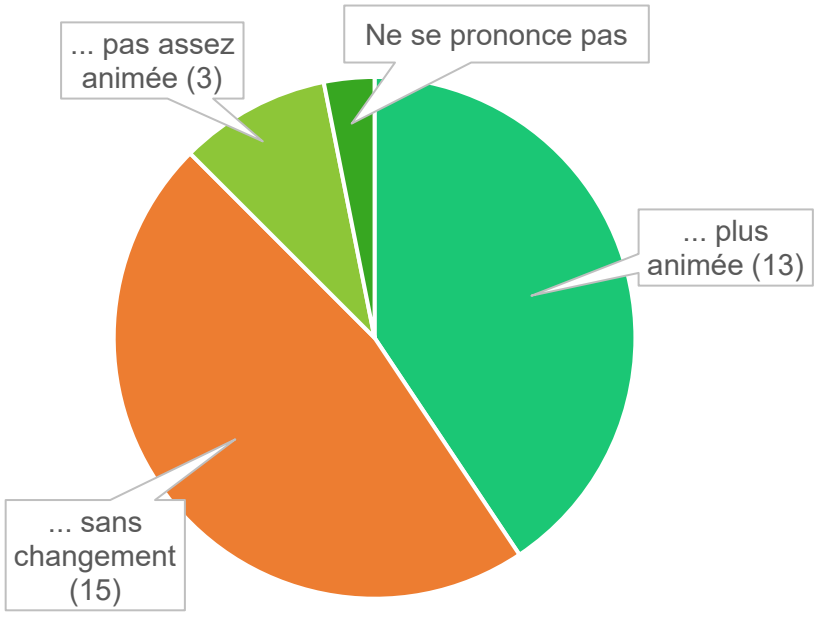


Au niveau de **l'accessibilité vélo**, la place est ...

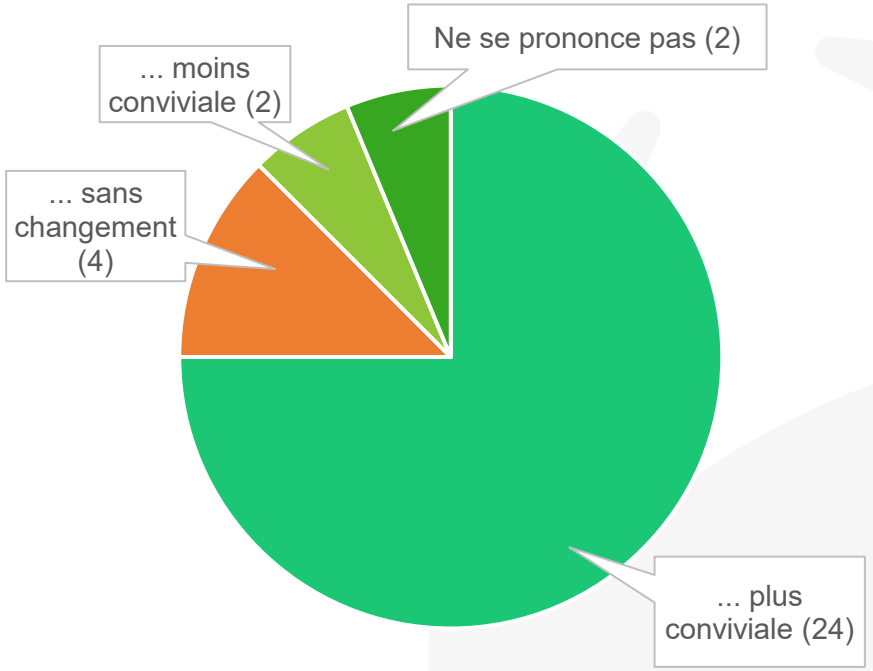


Résultat du questionnaire "habitant"

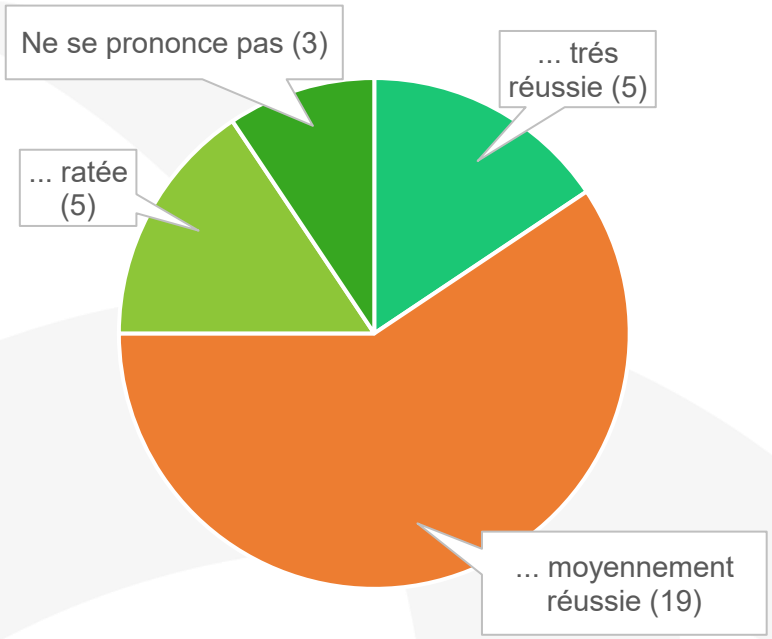
Au niveau de **l'animation**, la place est ...



Au niveau de la **convivialité**, la place est ...



Diriez vous que la **végétalisation** de la place est ...

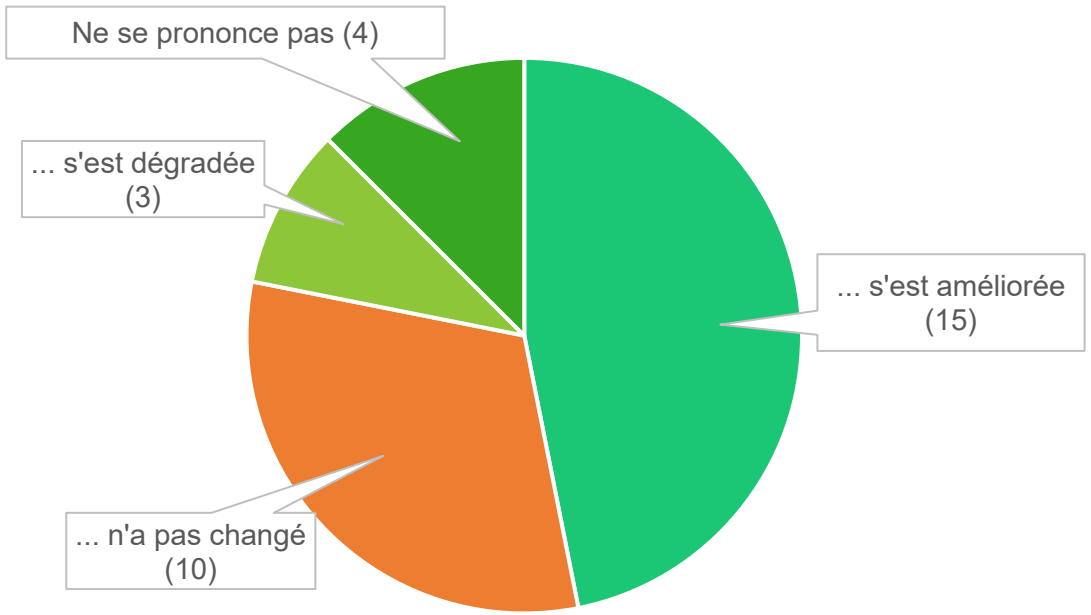


Verbatims :

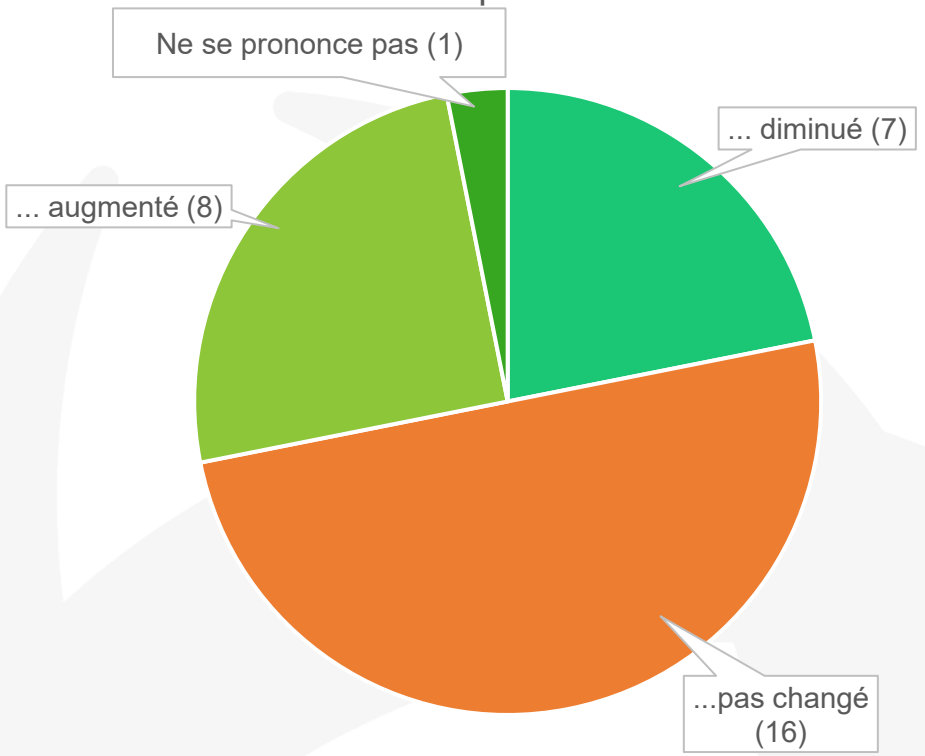
- ***Les terrasses débordent (1)***
- ***Fermeture des bars trop tôt (1)***
- ***Place privilégiée pour les touristes (4)***
- ***Place plus accueillante (1)***
- ***Présence de SDF sous la halle (1)***
- ***Il faut plus de végétation (8)***
- ***Jeunes arbres non arrosés (2)***
- ***Place chaude (2)***

Résultat du questionnaire "habitant"

Diriez vous que la **propreté** sur la place ...



Diriez vous que le **bruit** a ...



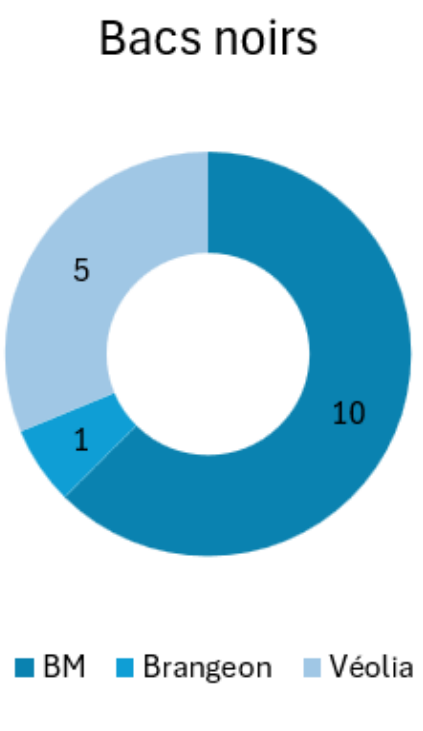
Verbatims :

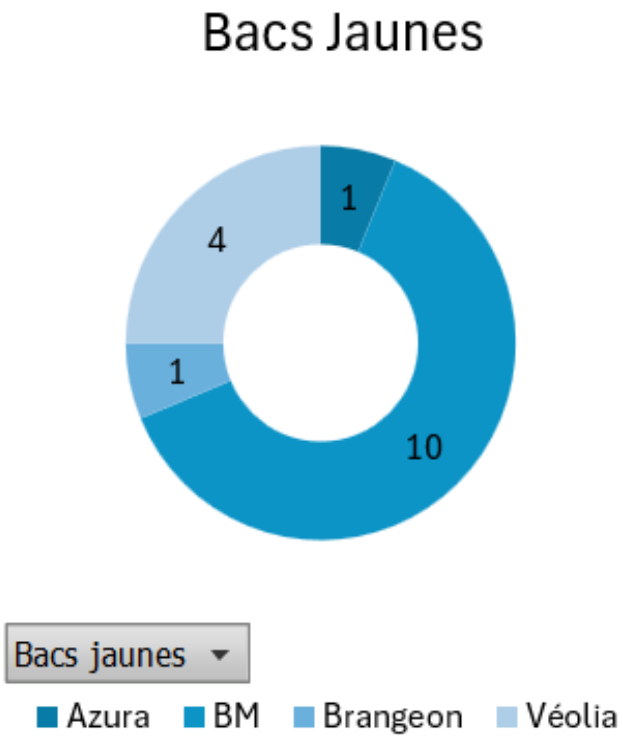
- ***Présence de nuisibles (1)***
- ***Présence de déchets (1)***
- ***Présence d'urine (1)***
- ***Revêtement salissant (1)***
- ***Place bruyante qui résonne (2)***
- ***Communication compliquée (1) / plus fluide (1) avec la mairie***

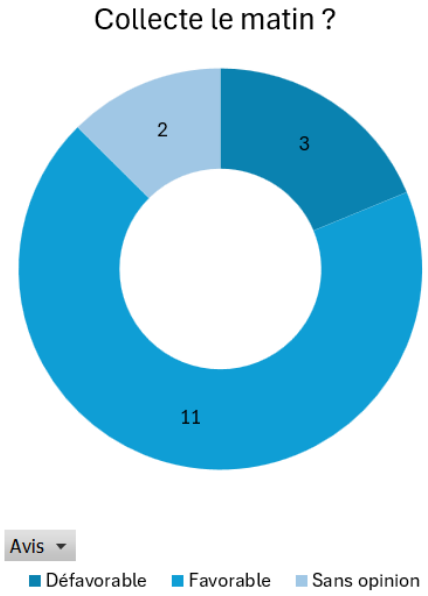
3. Zoom sur la collecte des déchets

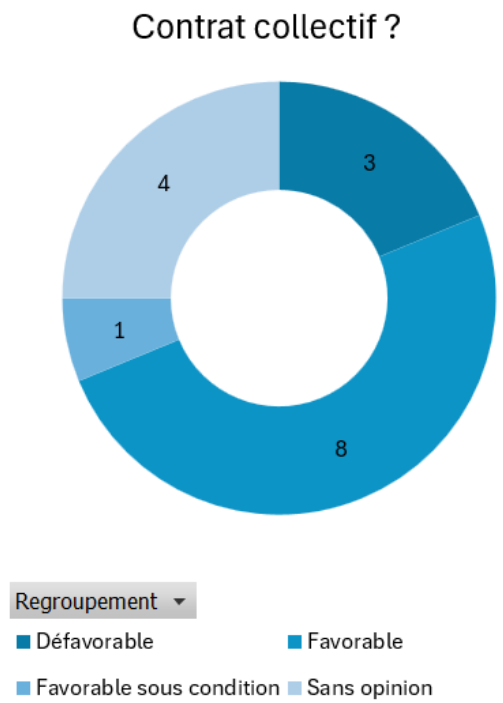
Résultat du questionnaire "commerçants"

16 répondants sur 23









La proposition de collecte des déchets

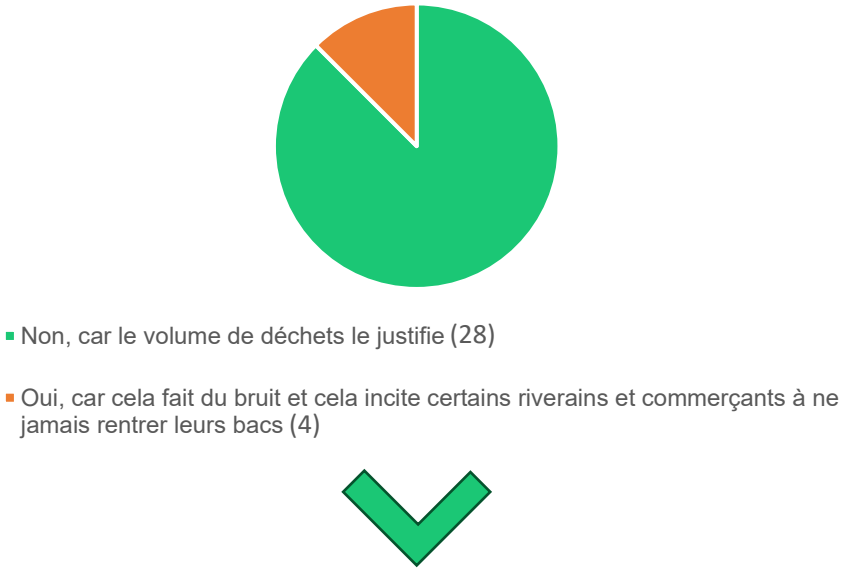
L'arrêt de la collecte en soirée au moment où la place est la plus fréquentée est possible mais :

- Réduction du nombre de passage (4+2 à 2+1)
- Passage en fin de tournée du matin (vers 7h30/9h00)
- 2 options de périmètres :
  - A schéma de circulation équivalent ; Rode + Sicard + Saint Joseph + Sainte Thérèse
  - Si inversion de la rue Sicard ; Seulement la place du marché
- Petit risque de conflits livraisons / collecte des déchets

Qu'en pensent les riverains …. retour au questionnaire.

Résultat du questionnaire "habitant" ZOOM sur la collecte des déchets

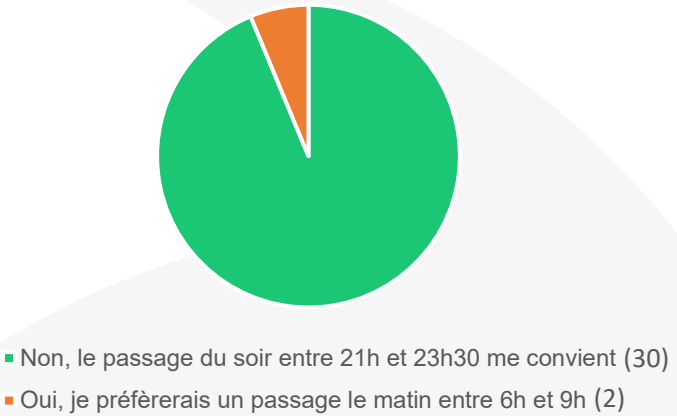
Selon vous, est-il souhaitable de réduire les jours de passage des poubelles ?



« Si oui » (selon les 4 répondants) :

- 2 jours de collecte des déchets ménagers
- 1 jour de collecte des déchets recyclables

Pensez-vous souhaitable de changer les horaires de passage des poubelles ?



16 répondants ont souhaité ajouter des précisions sur :

- **Les nuisances et dépôts sauvages** : trottoirs encombrés, mauvaises odeurs, dépôts d'encombrants gênant la circulation des piétons
- **Horaire de ramassage** : forte préférence pour le passage du soir
- **Evolution des besoins du tri** : demande de plus grands bacs jaune
- **Leviers d'amélioration** : mise en place d'amendes anti-incivilités et meilleure information par boîte aux lettres

Etat des lieux par les services de la mairie

Mise en place d'une main courante de juillet à septembre pour consigner les observations des différents services (PM, MQ, Collecte, Terrasses, …)

Terrasses et emprises publiques

Constats : positionnement aléatoire du mobilier, tables, parasols, dessertes... (8 signalements début juillet)

Bilan : forte résorption suite à l'accompagnement des services (1 signalement en septembre)

Recherche de solutions pour les pieds de parasols

Circulation et collecte des déchets

Constats : difficultés de passage pour les camions de collecte causées par les terrasses et mobilier (7 signalements). Pbme des livraisons en pleine voie

Bilan : problèmes de giration et d'accès aujourd'hui nettement atténués

Nuisances sonores et animations

Constats : 2 soirées avec diffusion sonore non autorisée, 1 diffusion non autorisée pdt la coupe du monde

Actions : interventions directes pour baisser le son, ranger le matériel et contrôler les autorisations

Incivilités et stationnement sauvage

Constats : dépôts de cartons volumineux, vélos/scooters gênants en bout de rue, motos sous la Halle

Bilan : bacs non rentrés réduits de 50 %, stationnement des deux roues sous surveillance

4. Mise en dialogue : vos retours sur la place et son fonctionnement ?

Des propositions concrètes d'amélioration ?

En petit groupe de 3 ou 4, écrivez une proposition d'amélioration concrète et réalisable



5 min

- Installer des arceaux à la place des anciens composteurs partagés
- Arceaux en plus
- Jointer les espaces en pavé qui étaient prévue pour l'infiltration des eaux de pluie
- Donner une orientation plus dynamique à la halle (type spectacle qu'exposition)
- Végétaliser le mur latéral du carrefour market)
- Augmenter la puissance des lampes des guirlandes
- Code couleur pour les parasols des restaurants
- Remplacer les pieds de parasols par des carrotages dans le sol
- Disséminer des arceaux sur la place mais en petit nombre (3 ou 4)
- Créer un parking silo pour accueillir les voitures (même les électriques)
- Développer les arceaux sur le cours Portal, sur la place du marché et sur la place Paul Doumer
- Idée que tous les commerçants passent par Véolia qui passe 6 fois par semaine
- Donner un cahier des charges pour végétaliser les terrasses
- Installer une fontaine à boire a proximité de la place

Conclusion

Ville de
BORDEAUX

bordeaux.fr

BORDEAUX mon quartier

Merci !